



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR PERMETTANT LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES

*Post-confinement lié à l'épidémie de Covid-19*

## INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT

L'évènement a lieu à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020.

Il est organisé par \_\_\_\_\_.

## ATTESTATION DU PARTICIPANT

Je soussigné(e),

Madame / Monsieur : \_\_\_\_\_

Née le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

atteste sur l'honneur avoir pris ma température avant mon départ pour le rassemblement, que ladite température est inférieure à 38°C, que je ne présente aucun symptôme du Covid-19 et que je n'ai, à ma connaissance, pas été en contact avec un cas suspecté ou avéré de Covid-19 durant les 14 jours antérieurs au rassemblement.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020

**Signature du participant**

(ou du représentant légal, en cas de minorité du participant)

La signature confirme également l'acceptation et la réalisation des recommandations du guide de reprise de l'activité d'Airsoft publié par la Fédération.

L'attestation sera, au choix, imprimée par le participant ou recopiée à la main par ce dernier, en n'omettant aucune mention. Elle devra être remise complétée à l'organisateur du rassemblement, par chaque participant.

L'attestation devra être conservée au minimum 10 ans par l'organisateur (cf. guide de reprise de l'activité Airsoft).

